



EPAGE de la Bourbre (Siren : 253800312)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Saint-Victor-de-Cessieu
Arrondissement	La Tour-du-Pin
Département	Isère
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	27/06/1968
Date d'effet	27/06/1968

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Gaël LEGAY BELLOD

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	244 MONTEE DU VILLAGE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU
Téléphone	04 74 83 34 55
Fax	04 74 83 34 54
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	228 227
Densité moyenne	255,62

## Périmètres

Nombre total de membres : 82

- Dont 72 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Belmont (213800386)	613
38	Biol (213800444)	1 495
38	Blandin (213800477)	152
38	Bourgoin-Jallieu (213800535)	29 443
38	Cessieu (213800642)	3 183
38	Chamagnieu (213800675)	1 735
38	Charancieu (213800808)	787
38	Charvieu-Chavagneux (213800857)	10 186
38	Chassignieu (213800899)	230
38	Châteauvilain (213800915)	766
38	Chavanoz (213800972)	4 933
38	Chélieu (213800980)	730
38	Chèzeneuve (213801020)	647
69	Colombier-Saugnieu (216902999)	2 742
38	Courtenay (213801350)	1 303
38	Crachier (213801368)	546
38	Doissin (213801475)	910
38	Dolomieu (213801483)	3 263
38	Domarin (213801491)	1 711
38	Eclose-Badinières (200049815)	1 470
38	Four (213801723)	1 658
38	Frontonas (213801764)	2 151
38	La Bâtie-Montgascon (213800295)	1 982
38	La Chapelle-de-la-Tour (213800766)	1 953
38	La Tour-du-Pin (213805096)	8 374
38	La Verpillière (213805377)	7 381
38	Le Passage (213802960)	913
38	Les Abrets en Dauphiné (200060127)	6 495
38	Les Éparres (213801566)	1 004
38	L'Isle-d'Abeau (213801939)	16 902
38	Maubec (213802234)	1 942
38	Meyrié (213802309)	1 066
38	Montagnieu (213802465)	1 149
38	Montcarra (213802507)	586
38	Montrevel (213802572)	458
38	Moras (213802606)	543
38	Nivolas-Vermelle (213802762)	2 717
38	Panossas (213802945)	676
38	Pont-de-Chéruy (213803166)	6 024

38	Rochetoirin (213803414)	1 130
38	Ruy-Montceau (213803489)	4 825
38	Saint-Alban-de-Roche (213803521)	2 191
38	Saint-André-le-Gaz (213803570)	2 903
38	Saint-Chef (213803745)	3 780
38	Saint-Clair-de-la-Tour (213803778)	3 515
38	Saint-Didier-de-la-Tour (213803810)	2 151
38	Sainte-Blandine (213803695)	1 023
38	Saint-Hilaire-de-Brens (213803927)	637
38	Saint-Jean-de-Soudain (213804016)	1 676
38	Saint-Marcel-Bel-Accueil (213804156)	1 471
38	Saint-Ondras (213804347)	654
38	Saint-Quentin-Fallavier (213804495)	6 084
38	Saint-Savin (213804552)	4 285
38	Saint-Victor-de-Cessieu (213804644)	2 298
38	Salagnon (213804677)	1 490
38	Satolas-et-Bonce (213804750)	2 515
38	Sérézin-de-la-Tour (213804818)	1 138
38	Sermérieu (213804834)	1 709
38	Soleymieu (213804941)	818
38	Succieu (213804982)	757
38	Tignieu-Jameyzieu (213805070)	7 654
38	Torchefelon (213805088)	820
38	Trept (213805153)	2 268
38	Val-de-Virieu (200083491)	1 556
38	Valencogne (213805203)	718
38	Vasselin (213805252)	466
38	Vaulx-Milieu (213805302)	2 588
38	Vénérieu (213805328)	933
38	Veyssillieu (213805427)	345
38	Vignieu (213805468)	1 054
38	Villefontaine (213805534)	19 106
38	Villemoirieu (213805542)	1 889

- Dont 9 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
38	CA du Pays Voironnais (243800984)	CA
38	CA Porte de l'Isère (CAPI) (243800604)	CA
38	CC Bièvre Isère (200059392)	CC
38	CC de Bièvre Est (243801073)	CC
69	CC de l'Est Lyonnais (CCEL) (246900575)	CC
38	CC Les Balcons du Dauphiné (200068542)	CC
38	CC Les Vals du Dauphiné (200068567)	CC
38	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné (243800935)	CC
38	COLLines Isère Nord Communauté (243801255)	CC

- Dont 1 organisme public :

## Organismes adhérant au groupement

DÃ©partement de l'IsÃ©re (223800012)

## CompÃ©tences

Nombre total de compÃ©tences exercÃ©es : 6

## CompÃ©tences exercÃ©es par le groupement

## Production, distribution d'Ã©nergie

## - Hydraulique

*Le syndicat est habilitÃ© Ã  porter la dÃ©marche relative au SchÃ©ma d'AmÃ©nagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont il assure les fonctions de structure porteuse pour le compte de la Commission Locale de l'Eau (CLE).*

## Environnement et cadre de vie

## - GEMAPI : AmÃ©nagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

*- Etudes pour la mise en Ã©uvre de stratÃ©gies globales d'amÃ©nagement du bassin versant (rÃ©tention, ralentissement, rÃ©essuyage des crues) ; Etudes de diagnostic de bassin versant ou de tronÃ§ons de cours d'eau concourant Ã  mieux comprendre l'Ã©tat et le fonctionnement des milieux aquatiques et les pressions qu'ils subissent ; Etudes et travaux d'amÃ©nagement de bassin (rÃ©tention, ralentissement, ?) ; CrÃ©ation et gestion d'amÃ©nagement de ralentissement dynamique (champs de surinondation, rÃ©gulation des crues, ?) ; Etudes et travaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau ; Etudes et travaux de restauration de champs d'expansion de crues, d'espaces de mobilitÃ© des cours d'eau ;  
L'animation et la concertation dans les domaines de la prÃ©vention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un systÃ©me aquifÃ©re, correspondant Ã  une unitÃ© hydrographique (alinÃ©a 12°)*

Par substitution

## - GEMAPI : Entretien et amÃ©nagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

*Surveillance, entretien, restauration de la ripisylve ; Surveillance, entretien, restauration du lit mineur, des berges et des annexes fluviales ;  
L'animation et la concertation dans les domaines de la prÃ©vention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un systÃ©me aquifÃ©re, correspondant Ã  une unitÃ© hydrographique (alinÃ©a 12°)*

Par substitution

## - GEMAPI : DÃ©fense contre les inondations et contre la mer

*Entretien, gestion et surveillance des ouvrages de protection existants contre les crues ; DÃ©finition et rÃ©gularisation administrative des systÃ©mes d'endiguement ; RÃ©alisation d'Ã©tudes et travaux pour la rÃ©alisation d'ouvrages nouveaux pour la protection ou la prÃ©vention contre les inondations ;  
L'animation et la concertation dans les domaines de la prÃ©vention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un systÃ©me aquifÃ©re, correspondant Ã  une unitÃ© hydrographique (alinÃ©a 12°)*

Par substitution

## - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des Ã©cosystÃ©mes aquatiques, des zones humides et des formations boisÃ©es riveraines

*- Etudes et travaux pour des opÃ©rations de renaturation et de restauration de cours d'eau, zones humides ou plans d'eau ;  
Restauration de la continuitÃ© Ã©cologique : animation et coordination des opÃ©rations, appui technique et administratif aux propriÃ©taires d'ouvrages, Ã©tudes et travaux de restauration de la continuitÃ©.  
L'animation et la concertation dans les domaines de la prÃ©vention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un systÃ©me aquifÃ©re, correspondant Ã  une unitÃ© hydrographique (alinÃ©a 12°)*

Par substitution

- Autres actions environnementales

*Il s'agit de missions assumées au titre de l'intérêt général parallèlement aux obligations imposées aux propriétaires.*

*Dans les domaines d'intervention qui intéressent les missions suivantes : La lutte contre la pollution (alinéa 6°) : animation, coordination et appui technique ; études relatives aux ressources en eau tant superficielles que souterraines à l'échelle du bassin versant, etc ; La protection et conservation des eaux (alinéa 7°) : animation, coordination, conseil et appui technique, études globales relatives aux ressources en eau tant superficielles que souterraines à l'échelle du bassin versant, etc ; La mise en place de dispositifs de surveillance (alinéa 11°) : suivi de l'hydrologie, mise en place des stations hydrométriques, mesures et dispositifs de surveillance, etc ; L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (alinéa 12°) ; Le syndicat est habilité pour assurer toute action / opération nécessaire à la réalisation de ces compétences pour le compte de ses membres. Une délibération précise la nature des actions à mener par le syndicat. Le syndicat est habilité à porter la démarche relative au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont il assure les fonctions de structure porteuse pour le compte de la Commission Locale de l'Eau (CLE).*

Par substitution

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2022 - millésimée 2019)